

HEURS ET MALHEURS DE L'ÉTAT

En Afrique noire comme ailleurs, l'État n'est ni monolithique ni univoque. Les questions de la personnalisation du pouvoir et de l'ethnicité, qui occupent le devant de la scène et fournissent à l'observateur pressé des facteurs explicatifs commodes, ne sont à bien des égards que les arbres qui cachent le taillis, autrement touffu, de la société politique. Certes, il ne faut point les négliger. R. Joseph signale le poids de l'ethnicité dans les élections nigérianes de 1979, dimension qui appelait une étude spécifique, toute en nuances. Et l'ampleur des pouvoirs de leaders comme les généraux Mobutu et Eyadema, le culte dont ils font l'objet sont indéniables. Néanmoins, l'étude de P. Anyang' Nyong'o sur le Kenya, confortée sur ce point par celle de R. Joseph, montre bien que les problèmes d'ethnies et de personnes renvoient à d'autres dimensions. Les phénomènes politiques sont toujours riches de plusieurs sens, de plusieurs dynamiques, et l'État est un lieu de contradiction entre des forces plurielles.

Contradiction entre « le haut et le bas » du système social d'abord. L'étude très originale de C.-M. Toulabor confirme scientifiquement ce qu'un observateur étranger à la société concernée ne pourra jamais que pressentir et ce qu'il méconnaît en fait le plus souvent. Jusqu'au sein de ces manifestations d'adhésion qui impressionnent par leur unanimité supposé, le peuple se réserve une distance à l'encontre du pouvoir, s'aménage un espace critique qui fixe une borne à la domination. La démonstration est d'autant plus éclatante qu'elle porte sur un cas-limite, celui du Togo, mais à n'en pas douter elle pourrait être menée dans d'autres pays. L'on comprend mieux ainsi comment le renversement de régimes qui bénéficiaient la veille de telles marques de soutien populaire, soulève la liesse de ces mêmes foules, au moins en milieu urbain. Ce faux paradoxe, dont on s'est plu à s'étonner en Europe, n'ac-

cuse pas une prétendue versatilité, un quelconque infantilisme politique des peuples africains, mais une maturité insoupçonnée ; pour qui sait voir et entendre, leur adhésion aux puissants du jour est plus mesurée que ne le donnent à penser les triomphalismes officiels. Ce qui pose la question de l'information, journalistique comme scientifique : à force d'être pressé ou myope, l'observateur ne devient-il pas un auxiliaire des régimes en place, sinon leur apologiste ou leur complice ? C.-M. Toulabor a en tout cas raison de souligner l'importance des matériaux oraux (et, ajoutera-t-on, gestuels) de documentation dans des sociétés où les autres moyens de communication sont aux mains du pouvoir.

La majeure partie des régimes africains, fussent-ils relativement libéraux comme ceux du Kenya ou de Côte-d'Ivoire, restreignent ainsi aux « classes moyennes opportunistes » (pour reprendre l'expression de P. Anyong' Nyong'o) leur assise, et le caractère pluriel de l'État est plus manifeste en son sommet. Cela est patent dans la situation de compétition électorale au Nigeria qu'analyse R. Joseph. Cela ne l'est guère moins dans les cas de la succession présidentielle au Kenya dont P. Anyong' Nyong'o dégage les arcanes, les protagonistes et les enjeux, de la démocratisation par le haut en Côte-d'Ivoire telle que l'illustre l'émission radiophonique commentée par A. Touré, ou de la fronde parlementaire au Zaïre dont la lettre ouverte au président Mobutu que nous publions a été le rebondissement le plus important.

L'illusion de l'unidimensionnalité de la société politique en Afrique s'est imposée en grande partie parce qu'on avait de celle-ci une vision mécaniste et une information insuffisante. Elle se dissipe dès lors que des analyses nourries de faits indiquent comment des stratégies contradictoires, tout à la fois individuelles et collectives, cherchent à s'assurer le contrôle du champ social. Aussi des entreprises comme le colloque de Dakar, dont rend compte J. Copans dans la chronique scientifique, sont-elles fondamentales et méritent-elles d'être connues au-delà du cercle des spécialistes.

Le produit de ces dynamiques, c'est le changement politique. Significativement, trois études de ce numéro sont consacrées à des situations de transition (au Kenya, au Nigeria, en Côte-d'Ivoire), tandis qu'une quatrième, rédigée par B. Lanne, décrit la rupture vécue par le Sud-Tchad. Deux autres articles traitant du Togo et du Zaïre, présentent des manifestations oppositionnelles ou contestataires qui sont porteuses, à des degrés divers, de mutations virtuelles. L'ensemble confirme l'une des idées majeures de la sociologie contemporaine chère à Alain Touraine et à Georges Balandier, celle de « sociétés continuellement en voie de se faire ». Ce processus de production sociale est saisi sur le vif au Sud-Tchad, sous la forme d'une reconstruction politique et administrative.

Les modalités de l'action politique, les sites qu'elle privilégie sont bien entendu fonction des situations dans lesquelles elle s'inscrit. La présente livraison de *Politique africaine* en offre une palette variée, de la classique compétition électorale au Nigeria à la satire journalistique en Zambie et en Côte-d'Ivoire, de l'opposition parlementaire au Zaïre aux comportements symboliques de dérision au Togo. L'essentiel est sans doute de constater, avec P. Anyang' Nyong'o, que la démarche strictement politique ne se dissocie pas de la lutte entre les différents groupes sociaux. De ce point de vue, la dichotomie entre « le haut et le bas » n'est qu'analytique et provisoire. Dans la réalité, les deux niveaux s'enchèvèrent en un jeu tantôt conjonctif, tantôt disjonctif ; cet emboîtement intime apparaît clairement dans l'ambiguïté inhérente à la dérision politique au Togo, ou lorsqu'un journaliste pourvu d'une éducation supérieure de type occidental — tels l'auteur de la « petite histoire de Nalewe Kpingbin Tiecoroba » en Côte-d'Ivoire ou « Kapelwa Musonda » en Zambie — emprunte le langage populaire pour critiquer le pouvoir.

C'est en définitive l'enjeu de la démocratie et de sa mise en forme institutionnelle que rencontrent la plupart des contributions de ce numéro, de façon différente. Différences de style, bien sûr, et là il ne faudrait pas que l'humour de certains commentaires cache la gravité des faits, ni qu'il couvre le cri de détresse des parlementaires zaïrois face à la tragédie de leur pays. Différences, surtout, d'interprétation et d'appréciation. Si l'on se réfère à la distinction mise en avant par B. Barret-Kriegel (1), l'Afrique oscille entre les deux modèles de l'État de droit, fondé sur la loi, et de l'État despote, fondé sur la foi. On avait cru un peu vite le premier modèle discrédité par la généralisation des régimes de parti unique et la vague de « l'authenticité ». Or l'évolution de pays comme le Sénégal, la Côte-d'Ivoire, le Nigeria, et plus encore l'inspiration qui commande à la réorganisation du Sud-Tchad ou les références philosophiques, bien peu « authentiques », dont se réclament les parlementaires zaïrois dans leur lettre à Mobutu, indiquent que la démocratie libérale n'est pas toujours estimée par les Africains aussi ethnocentrique que ne le décrètent certains de leurs gouvernants (pour des raisons évidentes) et certains commentateurs occidentaux (pour des raisons peut-être moins limpides). Encore ne faudrait-il pas aller trop vite en besogne, oublier vingt ans d'histoire et déduire de cette revendication idéologique, parfaitement légitime, de l'État de droit que celui-ci constitue la seule forme politique imaginable ou souhaitable pour l'Afrique, ni qu'il y soit réellement viable. D'aucuns estimeront éthéré « l'idéal démocratique »

(1) B. Barret-Kriegel, *L'État et les esclaves*, Paris, Calmann-Lévy, 1979.

des parlementaires zairois et discerneront dans la reconstitution par les Tchadiens de structures administratives relativement classiques le signe d'une aliénation persistante. Ils se sentiront plus en accord avec P. Anyang' Nyong'o pour qui « il n'y a pas de base sociale pour la démocratie » dans un pays « encore très largement rural » comme le Kenya, du moins tant que ne seront pas créées « des institutions politiques dans lesquelles les masses soient impliquées ».

La réponse, de toute manière, ne nous appartient pas. Le moment est venu de rappeler que Politique africaine n'a d'autre parti que celui de l'information et de la réflexion, d'autre ligne que celle de la rigueur. En d'autres termes, et selon la formule consacrée, les opinions émises dans les pages qui suivent n'engagent que leurs auteurs. On aimerait parfois pouvoir ajouter, selon une autre formule consacrée, que toute ressemblance avec des situations ou des personnages existants n'est que le fruit du hasard...

J.-F. B.

Prochains numéros :

- Islam et politique en Afrique noire.
- La politique africaine de la France.